

17

L'an mil huit cent vingt deux, le trois juillet,

Les heures du matin, pardevant nous Louis Joseph Clouet
Maire, officier de l'Etat civil de la commune de
Wizernes, Département du Pas de Calais, canton de
Stomer, sur vous comparus François Joseph
Brognian âgé de vingt six ans, charpentier, veuve
du Defunt, et Guillemme Faime âgé de quarante
huit ans, cabaretier, tous deux Domiciliés en cette
commune. Lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui
une heure du matin, François Joseph Brognian
âgé de soixante et un an, menage douloureux en cette
commune, est de suite en sa maison, et a le premier
le second Déclarons signé avec nous le présentes acte
après lecture faite. *F. Brognian Faime*

L. Clouet